

PHONOLOGIE DU SONINKE
UNE TENTATIVE D'ANALYSE DYNAMIQUE

Suzanne PLATIEL
C.N.R.S. PARIS

Dans l'état actuel de la langue, une approche strictement synchronique ne permet pas de dégager un système phonologique satisfaisant car divers conditionnements interviennent qui affaiblissent ou invalident la pertinence des oppositions, tant sur le plan vocalique que consonantique. Aussi, après avoir brièvement rappelé¹ les conditions d'apparition des différentes réalisations et signalé les oppositions possibles, nous proposerons une interprétation qui, parce qu'elle inscrit le système présent dans une dynamique évolutive en s'appuyant, à la fois sur ce qu'il subsiste des manifestations accentuelles et/ou tonales, et sur certains comportements morphophonologiques, permet d'explicitier le fonctionnement actuel et la faiblesse des oppositions.

I - STRUCTURE SYLLABIQUE

A - NOMBRE DE SYLLABES DANS LES MOTS

Les mots peuvent être : d'une, de deux, de trois ou de quatre syllabes; ceux d'une et de quatre syllabes sont exceptionnels, ceux de deux syllabes correspondent à la plus grande fréquence.

Exemples :

1s. :	ta	<i>pied</i>						
2s. :	lafa	<i>van</i>	<i>maaro</i>	<i>riz</i>	<i>bentu</i>	<i>casser</i>	<i>butte</i>	<i>foie</i>
3s. :	jabigi	<i>hôte</i>	<i>musuune</i>	<i>chat</i>	<i>foronto</i>	<i>piment</i>	<i>haqqile</i>	<i>esprit</i>
4s. :	baraxate	<i>gros</i>			<i>kajambare</i>	<i>toucan</i>		

B - TYPES DE SYLLABES RECENSEES

Pratiquement tous les mots de la langue sont formés par des syllabes ouvertes; on y distingue trois types dont les possibilités d'apparition sont largement fonction de la position dans le mot et des règles de combinaison syllabique admises.

Ces trois types sont :

- CV : toutes positions, pas de conditionnement apparent,
ex. : laxa boue, vase
- CVV : position interne obligatoire, accent d'intensité de registre bas,
ex. : 'biire hangar fa'tàama limite 'kàawaye sécheresse
- CCV : position interne obligatoire, accent d'intensité de registre haut frappant, non pas cette syllabe mais celle qui la précède,
ex. : 'doppa planter mu'sáqqa dommage 'náqqasi diminuer

S'ajoutant à ces trois séries, le soninke possède aussi un trait de nasalité, symbolisé par - N - dans notre transcription; quand nous en traiterons, nous verrons dans le détail ses caractéristiques et son mode de réalisation, ici, nous nous contenterons de signaler les contraintes qui sont liées à sa présence.

- N : a) dans les mots isolés, il ne peut apparaître qu'en position interne et, de plus, il ne peut que porter sur une syllabe de type CV, elle-même obligatoirement suivie par une syllabe ayant pour initiale une consonne simple qui, elle aussi, subit l'influence de N, ce qui donne : - CV+N+CV -
ex. : baNte s'absenter balaNka bateau à voile
- b) en contexte, ce trait peut aussi marquer une syllabe finale, mais, dans ce cas, cette syllabe résulte :
 - soit de la chute de la syllabe finale du radical,
 - soit de la chute de la voyelle finale du radical,
 - soit de l'amalgame d'un radical nominal avec le morphème -N marque de définition ou particule de liaison

N'obéissant pas à ces règles de structures syllabiques, on relève, sur un vocabulaire de plus de 3.000 termes²:

1) neuf mots, monèmes ou morphèmes, qui sont réduits à :

- V : a il/elle o nous i ils/elles ou pronom réfléchi
- V+N : an toi in moi-même
- N : N je N particule de liaison N prédicatif
N marque de définition des noms et de certains déterminants

2) un nombre relativement faible de termes - 30 -, pour la plupart des emprunts à l'arabe, qui présentent à l'initiale, soit la voyelle -a-, soit la succession -al-, formant syllabes ;
ex. : alla dieu araba mercredi almaami imam alkeebu étrier

C - COMBINAISONS SYLLABIQUES ADMISES DANS LE MOT

Aux incompatibilités qui dépendent des contraintes positionnelles des deux types de syllabes - CCV et CVV - s'ajoutent, dans le cadre des mots, des incompatibilités combinatoires qui viennent encore réduire le nombre des structures syllabiques admises.

- CV : aucune incompatibilité combinatoire;
- CVV : ne peut pas figurer deux fois dans un même mot et sa présence exclut automatiquement celle de CCV; en outre, comme on l'a vu, ce type de syllabe ne peut pas être marqué par le trait de nasalité;
- CCV : de la même façon, ne peut, ni figurer deux fois dans un même mot, ni se combiner avec CVV; de plus, non seulement le trait de nasalité ne peut pas marquer ce type de syllabe, mais il ne peut pas non plus marquer les syllabes de type CV qui la précèdent ou la suivent;
- N : peut marquer une syllabe de type CV quand elle ne se trouve, ni en position finale, ni dans l'environnement de CCV.

Par conséquent, en tenant compte de ces différentes règles de combinaison, les structures syllabiques des mots pourront être :

a) dans les dissyllabes : seulement quatre structures syllabiques :

CVCV	CV+N+CV	CVVCV	CVCCV
debe village	bo n te sauter	gaaga vendre	sutti boucher

b) dans les tri et quadrisyllabes : les différentes structures syllabiques admises, sont évidemment plus nombreuses, nous donnerons les plus fréquentes à titre d'exemples

CVCVCV	CVCV+N+CV	CVCVVCV	CVCVCCV
berete caisse	darò n de respect	dugaane meule	daracce commiphora africana

II - LES OPPOSITIONS REALISABLES

Pour faciliter la lecture de l'analyse et de l'interprétation que nous proposons ensuite, nous présentons toutes les oppositions réalisables en tenant compte des différentes combinaisons syllabiques admises à l'intérieur du mot .

A - LE TRAIT DE NASALITE

Dans notre description de la structure syllabique, nous avons souvent fait référence à un trait de nasalité, désigné par le symbole N Or ce trait, qui se situe toujours à la frontière de deux syllabes et qui, formellement, se réalise comme une consonne - nasale ou liquide - a pour propriétés :

- d'une part, d'avoir lui-même une réalisation homorganique de la consonne qui le suit,
- d'autre part, d'influencer la réalisation :
 - . de la voyelle qui le précède, en la nasalisant,
 - . de la consonne qui le suit, en s'amalgamant obligatoirement à elle, que celle-ci soit partie intégrante d'un même mot, ou qu'elle appartienne au mot suivant .

En ce qui concerne l'inventaire limité des monèmes ou morphèmes qui se réalisent, soit N sans support vocalique, soit VN, et dont nous avons donné la liste intégrale, il ne fait évidemment pas de doute qu'il s'agit bien là d'une nasale indépendante ayant un statut phonologique, que nous avons préféré appeler trait de nasalité à cause de la variabilité de ses réalisations phonétiques. Mais, selon notre analyse, ce trait de nasalité n'apparaît pas seulement dans ces monèmes ou morphèmes indépendants; c'est aussi lui qui figure en position interne de mot où, de la même façon, il va :

- nasaliser la voyelle qui le précède, par conséquent, les voyelles réalisées nasales ne seront pas à traiter comme une série vocalique nasale s'opposant à une série orale;
- prénasaliser la consonne qui le suit, par conséquent les successions NC que l'on relève en position interne de mot ne seront pas à traiter comme une série de consonnes prénasalisées s'opposant aux autres séries.

Nous allons voir maintenant les différents arguments qui nous ont permis d'aboutir à cette conclusion.

1 - INVENTAIRE DES REALISATIONS DE N trait de nasalité INDEPENDANT

Pour établir cet inventaire, nous utiliserons comme exemple:
N *pronom personnel 1ère pers. sing.* (faisant fonction de possessif)

N + b	[mb]	N + biire	[mbiire]	<i>mon hangar</i>
N + d	[nd]	N + dolo	[ndolo]	<i>ma bière</i>
N + j	[nj]	N + jara	[njara]	<i>mon filet</i>
N + g	[ng]	N + gedé	[ngedé]	<i>mon puits</i>
N + p	[mp]	N + poti	[mpoti]	<i>mon pot</i>
N + f	[mp]	N + fare	[mpare]	<i>mon éne</i>
N + t	[nt]	N + tugo	[ntugo]	<i>ma plate</i>
N + c	[nc]	N + cakka	[ncákka]	<i>mon collier</i>
N + s	[nc]	N + si	[nci]	<i>mon cheval</i>
N + k	[nk]	N + kitte	[nkítte]	<i>ma main</i>
N + q		<i>n'existe pas, la consonne q ne figurant pas à l'initiale</i>		
N + x	[nq]	N + xana	[nqana]	<i>mon ami</i>
N + m	[mm]	N + marafa	[mmarafa]	<i>mon fusil</i>
N + n	[nn]	N + nafe	[nnafe]	<i>mon outre</i>
N + r	[nr]	N + nanto	[nránto]	<i>mon scorpion</i>
N + y	[ny]	N + yide	[nyide]	<i>ma hache</i>
N + ŋ	[(ŋ)ŋ]	N + ŋana	[(ŋ)ŋana]	<i>mon fourreau</i>
N + w	[w]	N + wulle	[wúlle]	<i>mon chien</i>
N + h	[w]	N + haqqe	[wáqqe]	<i>mon pêche</i>
N + l	[ll]	N + lafa	[llafa]	<i>mon van</i>
N + r	[ll]	N + remme	[llémme]	<i>mon enfant</i>

Sur la base de ces exemples, nous pouvons répertorier, les réalisations de N - trait de nasalité indépendant et les modifications qu'il entraîne sur la consonne qui le suit.

a) devant une consonne occlusive ou fricative :

- . lui-même modifie sa réalisation quand il est en contact avec une

labiale et reste inchangé dans tous les autres cas :

$N + p, b, f \longrightarrow m \dots\dots\dots$

$N + t, d, c, j, s, k, g, x \longrightarrow n \dots\dots\dots$

. parmi les consonnes qui le suivent, l'opposition occlusive/fricative, qui, de toutes façons, était très instable puisqu'elle n'existe pas dans la série sonore et qu'elle n'a qu'un très faible rendement dans la série sourde, se trouve neutralisée au profit des occlusives :

$N + \begin{matrix} b, d, j, g \\ p, t, c, k \end{matrix} \left\{ \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right. \text{se maintiennent}$

$N + f \quad s \quad x$ passent à l'occlusive correspondante:
 $f \longrightarrow p \quad s \longrightarrow c \quad x \longrightarrow q$

b) devant une consonne nasale :

. lui-même se réalise homorganique de la nasale qui le suit avec neutralisation du redoublement :

- dans tous les cas pour p

- seulement quand N occupe la position initiale absolue pour η

Ce qui nous donne donc :

$N + m \longrightarrow mm \dots\dots\dots$ $N + n \longrightarrow nn \dots\dots\dots$

$N + p \longrightarrow p \dots\dots\dots$ $N + \eta \begin{array}{l} \longrightarrow \eta\eta \dots\dots\dots \\ \longrightarrow \eta \dots\dots\dots \end{array}$

c) devant une consonne continue, la vibrante ou h (dont le classement varie selon les dialectes):

. dans ce cas, l'amalgame aboutit à une réalisation unique qui entraîne la perte de traits distinctifs:

- avec la liquide l et la vibrante r (cette opposition de faible rendement à l'initiale, se trouvant neutralisée), c'est le trait de nasalité N qui perd son caractère nasal et :

$N + l \text{ ou } r \longrightarrow ll \dots\dots\dots$

- avec les trois autres, à l'inverse, ce sont les traits continus ou fricatifs qui sont éliminés au profit du trait de nasalité, ce qui donne

$N + y \longrightarrow \eta \dots\dots\dots$ $N + w \text{ ou } h \longrightarrow \eta \dots\dots\dots$

2 - COMPARAISON DE CES REALISATIONS AVEC LA SERIE EN POSITION INTERNE DE MOT

En position interne de mot, on relève, s'ajoutant à la série de consonnes simples :

« une série de prénasalisées, limitée au groupe occlusif/fricatif,

- une série de redoublées, nasales ou la liquide - ll -, complémentaire en quelque sorte de la série précédente et qui, au moins pour la série nasale, peut très bien être rattachée au groupe des prénasalisées. Or, si nous comparons l'ensemble de ces réalisations avec l'inventaire des réalisations du trait de nasalité + consonne initiale de mot, nous obtenons :

Réalizations de N + C...					Prénasalisées et Redoublées				
mb	nd	nj	ng		mb	nd	nj	ng	
mp	nt	nc	nk	nq	mp	nt	nc	nk	nq
mm	nn	p	nn		mm	nn		pp	
	ll	p	q	q		ll			
	ll								

Comme on le voit, ces deux inventaires se correspondent terme à terme, les cases vides du groupe prénasalisées/redoublées ayant pour équivalent dans le groupe N + C... justement toutes les réalisations qui, parce que la perte d'un de leur trait distinctif aboutit à une réalisation simple, se trouvent nécessairement confondues avec les consonnes équivalentes de la série interne ou, dans un cas, redoublée :

$N + p \longrightarrow p, N + y \longrightarrow \eta, N + w \longrightarrow \eta, N + h \longrightarrow \eta, N + r \longrightarrow ll$

Cette similitude de comportement pourrait déjà constituer un critère suffisant pour interpréter les prénasalisées et les nasales ou la liquide redoublées (du moins une partie d'entre elles) comme la manifestation du trait de nasalité en position interne de mot; mais il se trouve que pour appuyer cette interprétation, nous disposons de deux autres arguments que nous allons examiner successivement.

3 - ARGUMENT MORPHOPHONOLOGIQUE

Tous les noms de deux ou trois syllabes dont la syllabe finale débute par une nasale précédée par le trait de nasalité, perdent leur syllabe finale quand ils figurent dans un syntagme déterminatif composé d'un nom + adjectif, tandis que le trait de nasalité qui forme alors un nouvel amalgame avec la consonne initiale du mot suivant, modifie sa propre réalisation et celle de la consonne qui le suit conformément aux règles que nous venons de voir.

Exemples :

<i>pluie</i> : kaNme [kamme]	<i>grosse pluie</i> : kaN gebe [kãngebe]
<i>corne</i> : BeNne [benne]	<i>corne tordue</i> : BeN jugunte [bɛnjugunte]
	<i>corne pointue</i> : BeN sexete [bɛncexete]
<i>fleuve</i> : faNne [fagne]	<i>fleuve profond</i> : faN juppe [fãnjuppe]
	<i>large fleuve</i> : faN xooore [fãnqooore]

Dans tous ces exemples, non seulement -N se maintient alors que la syllabe qui le suit est éliminée, mais il a exactement le même comportement que le trait de nasalité, modifiant sa propre réalisation et celle de la consonne qui le suit en obéissant aux mêmes règles. Par conséquent, ces exemples montrent bien que cette nasale, homorganique de la consonne qui la suit, est la manifestation d'un trait de nasalité qui serait plutôt à rattacher à la syllabe qui le précède, et l'on voit mal selon quels critères on pourrait interpréter cette nasale comme le premier constituant, soit d'une nasale redoublée, soit d'un phonème unique, s'intégrant dans une série de prénasalisées.

4 - ARGUMENT PHONETIQUE

Jusqu'ici, nous nous sommes surtout préoccupé de l'influence du trait de nasalité sur la consonne suivante, mais sa présence a aussi des répercussions sur la voyelle qui le précède qui se réalise alors comme une nasale, alors que dans tous les autres contextes, y compris devant une consonne nasale simple, les voyelles conservent leurs réalisations orales.

Exemples :

<i>ta natte</i>	aN daba	[ãdaba]	<i>ta babouche</i>	aN muqu	[ãmuqu]
<i>le champ d'arachide</i>	tiga N teN	[tigãntɛn]			
tɛme [tɛme]	mais kaNme	[kãme]	et même kaN xooore	[kãqooore]	
tamɛs	pluie		<i>grosse pluie</i>		

Ce comportement démontre tout d'abord, la non pertinence d'une série de voyelles nasales qui ne pourrait, en aucune situation, s'opposer à la série orale puisque le caractère nasal de la voyelle est totalement et exclusivement conditionné par la présence du trait de nasalité. Mais il permet aussi :

- d'une part, de préciser les caractéristiques de cette réalisation qui apparaît clairement comme un trait indépendant, tout à fait distinct des

consonnes nasales qui ne commandent pas le même type de conditionnement des voyelles et qui s'apparenterait plutôt au système vocalique puisque, comme les voyelles, il peut apparaître seul, être suivi par une consonne et même se situer en finale de mot quand ce dernier perd sa syllabe finale dans un syntagme déterminatif;

- d'autre part, d'apporter un argument de plus en faveur de l'interprétation des nasales redoublées comme la réalisation de N + C (nasale), puisque, tout comme les prénasalisées occlusives, ces nasales redoublées commandent la nasalisation de la voyelle précédente alors que les nasales simples lui conservent son caractère oral.

5 - CARACTERISTIQUES DU TRAIT DE NASALITE : PHONEME INDEPENDANT

Ainsi tous ces divers arguments démontrent assez clairement que toutes ces réalisations sont la manifestation d'un même phonème, indépendant et hors système qui se réalise :

n en position de finale absolue,

N avec modification de sa propre réalisation et de celle de la consonne suivante, conformément aux règles que nous avons décrites ci-dessus, en position interne de mot,

et qui, compte tenu de sa position à la frontière de deux syllabes, a pour caractéristique de conditionner aussi bien la réalisation de la voyelle précédente - nasalisation automatique - que celle de la consonne suivante avec laquelle il forme amalgame.

Si nous avons si longuement traité de ce trait de nasalité, c'est parce qu'il occupe une position centrale dans le système. En effet, la démonstration de sa pertinence comme un phonème indépendant, en même temps qu'elle permet d'intégrer dans le système les monèmes et morphèmes isolés de réalisation N, présente aussi l'avantage de faire l'économie :

- dans le système vocalique d'une série de voyelles nasales dont la pertinence n'aurait pas pu être démontrée,

- dans le système consonantique, d'une série de consonnes prénasalisées dont l'inventaire apparaissait comme totalement lacunaire et dont l'apparition, en outre, était soumise à un conditionnement difficilement explicable.

Par ailleurs, ce sont aussi les manifestations de ce trait de nasalité qui nous permettent de comprendre les raisons du déséquilibre du système actuel.

B - LES VOYELLES

Si l'on ne tient pas compte de la réalisation plus ou moins ouverte des voyelles d'aperture médiane dont le conditionnement, lié à la position et à l'environnement, est clairement démontrable, le sonin-ke comporte cinq timbres vocaliques distincts qui sont :

- i, e, a, o, u -

Pour chacun d'eux, trois réalisations sont possibles : orale brève, nasale brève, orale longue. Nous venons de voir que la réalisation nasale brève était conditionnée par la présence, après la voyelle, du trait de nasalité, aussi nous ne la retiendrons pas. Pour les deux autres réalisations, les cinq timbres vocaliques sont opposables entre eux dans tous les environnements où ils peuvent figurer, comme on peut le constater dans les tableaux qui suivent.

1 - REALISATION ORALE BREVE

Cette réalisation n'est soumise à aucun conditionnement, lié à la position ou à l'environnement .

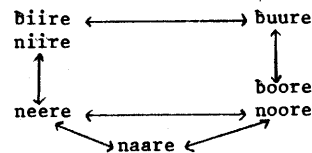
Position Interne		Finale	
devant -C	devant -CC	devant -N+C	
kiye/i ↔ kuyi keye/i ↔ koyi kayi	kitte ↔ kutte kette ↔ wutte leqqi ↔ wotte katte ↔ loqqi watte	dinde ↔ dunde ginge ↔ sunka genge ↔ sonka fento ↔ fonto fanto	ti ↔ tu te ↔ to ta
kiye/i : soleil kuyi : réver keye/i : rônier koyi : montrer kayi : être in-sulté	kitte : main kutte : le reste kette : moroeau leqqi : accoster loqqi : angle wutte : butin wotte : haleter katte : potelé watte : maladie	dinde : ficus dunde : tle ginge : limite genge : rabattre fento : giffles fonto : poisson sp; sunka : veiller sonka : nid fanto : epomea	ti : avec tu : envie te : champ to : pet ta : pied

2 - REALISATION ORALE LONGUE

Pour cette réalisation, à l'inverse de la précédente, une seule position - interne - et un seul environnement - devant consonne simple -

sont admis; de plus, cette voyelle longue ne peut être réalisée qu'avec un accent d'intensité de registre bas.

Position interne devant -C



biire : hangar
 buure : sauterelle
 niire : partie du métier à tisser
 neere : poisson
 noore : écuelle
 boore : tourterelle
 naare : orage

Nous avons ainsi démontré la pertinence des cinq timbres vocaliques relevés, dans chacune des deux séries, mais si nous voulions démontrer la pertinence de l'opposition brève/longue, strictement parlant, ce ne serait possible qu'en ignorant le phénomène accentuel, les voyelles brèves n'étant jamais marquées par un accent d'intensité de registre bas. On peut donc se demander si cette opposition de longueur ne doit pas plutôt être interprétée comme une opposition tonale ou accentuelle; c'est en essayant d'établir le système phonologique que nous verrons si ces deux séries doivent être retenues et sur quel trait il y a lieu de fonder l'opposition.

C - LES CONSONNES

Nous distinguerons les deux positions où elles peuvent figurer.

Position initiale

b d j g	bolle / dolle / jolle / golle
(p) t (c) f t s k x	falle / talle / salle / kalle / xalle
m n ñ ŋ	maxa / naxa / ñaxa , nomi / ñomi
l y w h	laxa / yaxa / waxa , woore / hoore
r	raxa
	bulle doore jaxa galle
	fulle toore saxa kalle xoare
	mulle noore naxa
	naxa yaxa walle hoore
	tanga laxa
	danga raxa
	langa

Position interne

Pour présenter les oppositions, nous distinguerons les deux séries, consonne simple et consonnes redoublées; de plus, dans la série des consonnes simples, nous présenterons les trois séries d'oppositions qui correspondent aux trois types de structures syllabiques qui peuvent précéder une consonne simple : CV, CVV, CV+N, car, comme on pourra le remarquer, l'inventaire des consonnes n'est pas le même dans chacune de ces trois séries. Il convient de souligner aussi que s'il est assez facile de trouver des oppositions pour la série de consonnes simples suivant une syllabe de type CV, pour les trois autres, CV après CVV et CV+N de même que CCV, il ne nous a pas toujours été possible de présenter des oppositions, car le nombre de mots présentant ce type de structure syllabique est très faible.

Consonne simple suivant CV : CVCV

b	d	j	g	b <u>a</u> bo / b <u>a</u> do / b <u>a</u> jo , gu <u>j</u> a / gu <u>g</u> a
f	t	s (k)	x	k <u>u</u> fa / k <u>u</u> ta / k <u>u</u> sa , mu <u>s</u> u / mu <u>x</u> u
m	n	ɲ	ŋ	k <u>u</u> ma / k <u>u</u> na / ku <u>ɲ</u> a / ku <u>ŋ</u> a
l	y	w		x <u>a</u> la / x <u>a</u> y(e) / x <u>w</u> a
r				

kabu / kafu , jaba / jama , kufa / kuma
 buda / buta / buna / bula / bura
 xaje / xase / xape / xaye
 paga / paka , saga / saɲa , xapa / xawa

Consonne simple suivant CV+N : CV+NCV

b	d (j)	g	ba <u>N</u> be / ba <u>N</u> de / / ba <u>N</u> ge
p	t (c)	k q	ko <u>N</u> po / ko <u>N</u> to , fa <u>N</u> to / fa <u>N</u> co / fa <u>N</u> ka / fa <u>N</u> qa
m	n	ɲ	ka <u>N</u> me / ka <u>N</u> ne / / ka <u>N</u> ɲe
l			
			da <u>N</u> be / da <u>N</u> pe / da <u>N</u> me
			ba <u>N</u> de / ba <u>N</u> te / ba <u>N</u> ne / ba <u>N</u> le
			le <u>N</u> gi / le <u>N</u> ki , jo <u>N</u> ge / jo <u>N</u> ɲe , fa <u>N</u> ke / fa <u>N</u> ɲe

On remarquera la différence entre cet inventaire et le précédent

d'une part les fricatives ont été remplacées par les occlusives correspondantes, dans la série sourde et d'autre part la nasale palatale et les continues γ et w ont été supprimées de même que la vibrante.

Consonnes redoublées -CC : CVCCV

Nous reprenons ici la série nasale et la liquide - ll - qui figurent déjà dans l'inventaire des consonnes internes précédant -N car, pour le moment, il n'est pas démontré que ces réalisations ne correspondent pas aussi à des redoublées, la distinction se trouvant neutralisée à cause de la réalisation homorganique de la consonne suivante de N .

(bb)(dd)(jj)(gg)	gob <u>b</u> e / god <u>d</u> e /
pp tt cc kk qq	ba <u>p</u> pe / ba <u>t</u> te / / ba <u>k</u> (a) / ba <u>q</u> q but <u>t</u> e / bu <u>c</u> ce
mm nn (ɲɲ)	ka <u>m</u> me / ka <u>n</u> ne / (f) a <u>ɲ</u> ɲe
ll	
	gob <u>b</u> e / gop <u>p</u> e / gom <u>m</u> e
	bed <u>d</u> e / bet <u>t</u> e / ben <u>n</u> e , ka <u>n</u> ne / ka <u>l</u> le
	dug <u>g</u> (oli) / duk <u>k</u> u , fak <u>k</u> a / fan <u>ɲ</u> e

On remarquera que cet inventaire correspond exactement au précédent - consonnes simples suivant N -; toutefois il faut souligner aussi la quasi inexistence des occlusives sonores et de la vélaire qui nous a empêché de trouver un certain nombre d'oppositions.

Consonne simple suivant CVV : CVVCV

b	d (j)	g	sa <u>a</u> ba / sa <u>a</u> da / sa <u>a</u> j(o) / sa <u>a</u> ga
f	t	s (k) x	sa <u>a</u> f(e) / sa <u>a</u> te / sa <u>a</u> sa sa <u>a</u> ka / sa <u>a</u> xa
m	n	ɲ	sa <u>a</u> ma / sa <u>a</u> na , fu <u>u</u> na / fu <u>u</u> ɲa
l	(y)(w)		fu <u>u</u> la / fu <u>u</u> ya , sa <u>a</u> y(i) / sa <u>a</u> wa
r			
			sa <u>a</u> ba / sa <u>a</u> fe / sa <u>a</u> ma
			xi <u>i</u> di / xi <u>i</u> ti / xi <u>i</u> ni / xi <u>i</u> li / xi <u>i</u> ri
			sa <u>a</u> j(o) / sa <u>a</u> sa / sa <u>a</u> y(i) , fu <u>u</u> na / fu <u>u</u> ya
			sa <u>a</u> ga / sa <u>a</u> ka / sa <u>a</u> wa

TRADUCTION DES MOTS UTILISES

babo	<i>orage</i>	hoore	<i>noble</i>
bado	<i>herbe sp.</i>		
bajo	<i>fils unique</i>	jaba	<i>oignon</i>
bakka	<i>sortir (inac.)</i>	jama	<i>foule</i>
balle	<i>refus</i>	jaja	<i>mouton</i>
bambe	<i>nager</i>	jolle	<i>maux de ventre</i>
bande	<i>serpent sp.</i>	jonge	<i>toit</i>
banje	<i>apparaître</i>	jongje	<i>brave</i>
banna	<i>12ème mois musulman</i>		
bante	<i>s'abstenir</i>	kabu	<i>9</i>
bappe	<i>piège</i>	kafu	<i>réunir</i>
batte	<i>trace</i>	kalle	<i>la mort</i>
baqqe	<i>graminée sp.</i>	kamme	<i>pluie</i>
bedde	<i>rue</i>	kanne	<i>peur</i>
benne	<i>corne</i>	kajje	<i>or</i>
bette	<i>branche d'arbre coupée</i>	kompo	<i>cases</i>
bolle	<i>bosse</i>	konto	<i>manquer</i>
bucce	<i>peu</i>	kufa	<i>couvrir</i>
buda	<i>troubler</i>	kuma	<i>priver</i>
bulle	<i>fétiche</i>	kuna	<i>jurer</i>
buru	<i>mauvais</i>	kupa	<i>tortue</i>
buna	<i>poudre à fusil</i>	kupa	<i>alors</i>
buta	<i>sauce sp.</i>	kuta	<i>désobéir</i>
		kusa	<i>"koussa"</i>
dambe	<i>fourche</i>		
damme	<i>puce</i>	laxa	<i>bove</i>
dampe	<i>toge</i>	lengi	<i>arbre sp.</i>
danga	<i>bourse de cuir</i>	lenki	<i>aujourd'hui</i>
dolle			
doore	<i>terre glaise</i>	maxa	<i>avec</i>
duggo	<i>queue coupée</i>	mulle	<i>hiver</i>
dukku	<i>poulailler</i>	musu	<i>rétribuer</i>
		muxu	<i>manger sans sauce</i>
fakka	<i>être plein</i>	naxa	<i>entre</i>
falle	<i>après</i>	noore	<i>écuelle</i>
fanco	<i>bouillie de mil</i>		
fanka	<i>être gonflé</i>	naka	<i>porte-monnaie</i>
fanke	<i>vent</i>	naxa	<i>fêter</i>
fajje	<i>fleuve</i>	nomi	<i>montrer</i>
fanqa	<i>vaincre</i>	nomi	<i>beignet</i>
fantu	<i>épomea</i>	raxa	<i>endroit</i>
fulle	<i>peul</i>		
fuula	<i>siffler</i>	saaba	<i>nom de mois</i>
fuuna	<i>albinos</i>	saafe	<i>houe de femme</i>
fuupa	<i>insecte</i>	saada	<i>tas</i>
fuuya	<i>lasser quelqu'un</i>	saajo	<i>cheval sp.</i>
		saaga	<i>remplacer</i>
galle	<i>enclos</i>	saaka	<i>brave</i>
gobbe	<i>nain</i>	saama	<i>précéder</i>
godde	<i>donner un coup de talon</i>	saana	<i>étoile</i>
golle	<i>travail</i>	saasa	<i>maintenant</i>
gomme	<i>estomac</i>	saate	<i>décès</i>
goppe	<i>rapace</i>	saaxa	<i>génitrice</i>
guga	<i>épier</i>	saayi	<i>brave</i>
guja	<i>tapis de prière</i>	saawa	<i>devancer</i>

III - INTERPRETATION DES REALISATIONS

Dans le système actuel du soninke, on relève donc :

- un trait de nasalité pertinent : qui peut se manifester, soit isolément, soit dans le cadre d'un mot,

- une série vocalique brève et une série consonantique simple : qui, toutes deux, peuvent figurer dans toutes les positions que sont susceptibles d'occuper les voyelles et les consonnes et ne sont soumises à aucun conditionnement d'environnement ou d'accent,

- une série vocalique longue et une série consonantique redoublée : qui, à l'inverse des précédentes, ne peuvent apparaître que dans une seule position et dans un seul environnement, et dont la présence, en outre, est concomitante d'un accent d'intensité spécifique sur le mot.

Or, dans la seule position où ces deux dernières séries peuvent apparaître, elles ne sont pas opposables à leurs correspondantes simples à cause de l'accent d'intensité qui marque ces types de mots.

Sur la base de cette récapitulation, on voit donc bien que c'est la présence de ces deux séries longues qui invalide la possibilité d'accorder un statut de phonème à n'importe lequel des constituants de chacune des séries recensées puisque, aussi bien dans le système vocalique que dans le système consonantique, les deux séries longues/brèves ne sont pas opposables entre elles.

Dès lors, on peut se demander si - VV - et - CC - sont réellement des phonèmes ou si, au contraire, il ne représentent pas la réalisation d'un phonème qui serait intégrable dans le système. En nous appuyant sur divers arguments qui découlent :

- des différents types de structure syllabique recensés,
- du comportement morphophonologique de certaines réalisations dans le discours,
- d'une analyse aussi fine que possible de l'inventaire des mots dont nous disposons (fréquence relative, manifestations accentuelles,..), il semblerait bien, qu'en effet, on puisse poser comme hypothèse qu'à un stade antérieur de l'évolution de cette langue, - VV - comme - CC - correspondaient à deux réalisations phonétiques d'un phonème unique qui

serait le trait de nasalité et pour lesquelles il faut déterminer le facteur de conditionnement.

Nous verrons d'abord les arguments sur lesquels nous nous sommes fondée pour aboutir à cette conclusion, puis nous examinerons ensuite si, dans l'état présent de l'évolution de la langue, ces arguments peuvent encore être retenus pour ne considérer - VV - et - CC - que comme des réalisations phonétiques, et rétablir ainsi un système fondé sur des oppositions satisfaisantes .

1 - CRITERE DE POSITION ET COMPATIBILITE DES DIFFERENTS TYPES SYLLABIQUES

On aura sans doute remarqué que, d'un point de vue strictement positionnel, non seulement - VV - et - CC - occupent, dans le mot, la même place que - N - mais , là aussi de même que pour - N -, cette place est la seule qu'ils peuvent occuper .

Cette donnée n'aurait en soi pas grande importance et pourrait même, phonétiquement se justifier parfaitement si elle ne se trouvait associée à d'autres faits qui, tous, semblent indiquer qu'il existe un lien entre ces deux réalisations et le trait de nasalité . En effet :

- l'inventaire des consonnes de la série - CC - recoupe exactement, on l'a vu, celui de la série - N + C -, mêmes neutralisations et mêmes cases vides,

- par ailleurs, on se souvient que dans l'inventaire de la série - CC - nous avons intégré les nasales et la liquide qui, dans ce cas se retrouvent identiques, phonétiquement, aux réalisations prénasalisées que nous avons interprétées comme résultant de N + C, aussi, au moins en ce qui concerne les nasales et les continues, les deux séries, - CC - et - N+C - sont en fait confondues,

- si, maintenant, nous examinons les combinaisons syllabiques admises dans les mots de deux ou trois syllabes, nous observons que :

- . CV : peut être suivie d'elle-même, de N+CV- ou de CCV,
- . CVV : ne peut être suivie que de CV et elle ne peut être précédée que de CV (ou, très exceptionnellement, de CV+N) ce qui exclut, dans les deux positions CCV, et après elle N+CV,
- . CCV : ne peut être précédée ou suivie que de CV .

Les règles d'incompatibilité entre - CVV - et - CCV - peuvent très

biens'expliquer par les règles d'accentuation auxquelles leur présence est liée puisqu'à l'exception des mots composés, un mot ne peut porter qu'un seul accent d'intensité et que, compte tenu des règles de combinaisons syllabiques admises, si - CVV - et - CCV - se retrouvaient dans un même mot, c'est sur la même syllabe que devrait porter l'accent d'intensité, obligatoirement: bas pour - CVV - et haut pour - CCV - :

ex. : 'biere 'téppu mù'suune kó'láppe
hangar chaussure chat sabot

En revanche, l'impossibilité pour - CVV - comme pour - CCV - d'être marquées par un trait de nasalité (CVVNCV et CVNCCV sont impossibles) ne s'explique absolument pas.

Toutes ces remarques, bien entendu, ne permettent pas de conclure à l'identité phonologique de V dans CVV, C dans CCV et N, mais il est certain qu'elles semblent bien souligner un rapport entre les trois réalisations : CVN+C- , CVVC-, CVCC- .

2 - CRITERE DE FREQUENCE

La fréquence relative de chacune de ces séries syllabiques vient aussi confirmer cette parenté. Si l'on compare le nombre de mots présentant des syllabes de type CVCV avec ceux qui présentent des syllabes de types : CVNVCV, CVVCV, CVCCV, on constate que chacune de ces trois dernières séries ne comporte que très peu de mots, et ce n'est qu'en les additionnant que l'on obtient à peu près le même nombre que celui relevé pour les mots de type CVCV . De plus, on remarque aussi, que la proportion relative de chacune de ces séries reste à peu près constante à l'intérieur de chacune des lettres de l'alphabet (consonne initiale) : fréquence maximum, un peu plus de la moitié : CVCV-, l'autre moitié regroupant les trois autres séries avec, par ordre de fréquence : CVNVCV, CVVCV, CVCCV, (le calcul a été fait pour tous les mots, indépendamment du nombre de syllabes) .

3 - COMPORTEMENT MORPHOPHONOLOGIQUE

Nous allons voir maintenant le comportement morphophonologique d'un certain nombre de termes. Car celui-ci, de nouveau, semble venir confirmer cette interprétation.

A - Comportement de VV

En traitant du trait de nasalité, nous avons vu que les mots de deux ou trois syllabes qui se terminaient par N + consonne nasale suivie de V, perdaient leur syllabe finale, en syntagme, mais conservaient le trait de nasalité N, qui s'amalgamait alors avec la consonne initiale du mot suivant.

Or, dans tous les mots de trois syllabes qui se terminent par consonne nasale suivie de V et qui, en deuxième syllabe ont CVV, la dernière syllabe tombe et la deuxième voyelle du groupe CVV se comporte alors comme si elle était égale à N et se trouve, de plus, réalisée comme telle, manifestant le même comportement que N dans les mêmes contextes.

Exemples :

musuune + faraNpare	[musūm parāmpare]	chat beau
lelaane + biNne	[lelām bīnne]	corbeau noir
yiraame + sire	[yirān cire]	bon pagne
degeeme + bure	[degēm bure]	méchant chat sauvage
korooome + naliNte	[korōn nalīntel]	écaille brillante
muxuune + telenoNte	[muxūn telenōntel]	nez droit

B - Comportement de CC

Les arguments dont nous disposons ici concernent le fonctionnement du système verbal; la relation entre - CC - et - N - y est certes moins immédiatement évidente, mais elle n'en est pas moins troublante.

Pour la plupart des verbes, le passage de l'accompli à l'inaccompli se fait, en prenant pour base la forme de l'accompli à laquelle vient s'ajouter un suffixe de structure -nv; or, certains verbes n'obéissent pas à cette règle et, au lieu d'utiliser ce suffixe, forment leur inaccompli en modifiant leur radical qui de CVCV passe à CVCCV avec, en plus, dans la plupart des cas, une modification du timbre de la voyelle finale; pour notre propos, nous ne nous occuperons ici que du passage de C à CC.

Exemples :

- b nous n'avons pas d'exemple ici, bb étant exceptionnel (2 m.)
- d /dd : sedi / seddo lancer, jeter
- j pas d'exemple ici aussi, jj (1 mot)
- g /kk : bogu / bakka sortir dugu / dukku attendre
- f /pp : defo / deppo raccourcir lifi / lippi coudre

- t /tt : katu / katta savoir moti / motto ou motini pourrir
- s /cc : bosī / bocco ou bosini sucer
- k /kk : suku / sukku teindre, tanner
- x /qq : goxu / gōqgo vomir waxa / waqqa sauter, franchir
- m /mm : kumu / kummu enflammer xamu / xamma traire
- n /nn : bono / bonno s'abimer kanu / kanna avoir peur
- l /ll : bulu / bullu enterrer mula / mulla aimer, vouloir
- r /lī : wari / walla voir goro / gollo piler

On remarquera que, mise à part la transformation de la sonore - g - en sa correspondante sourde - kk -, toutes les autres modifications correspondent à celles que nous avons relevées pour les consonnes initiales de mot qui forment amalgame avec - N - trait de nasalité; comme, par ailleurs, nous savons que le suffixe utilisé dans les autres cas débute par une nasale, on peut légitimement supposer que ces consonnes redoublées proviennent de l'amalgame de la consonne radicale du verbe avec une nasale selon la formule :

$$\text{CVCV} + \text{NV} \longrightarrow \text{CVCVNV} \longrightarrow \text{CVCNV} \longrightarrow \text{CVCCV}$$

par réduction de la voyelle devenue interne tout d'abord, entraînant ensuite, pour CN-, l'application des règles de transformation qui, d'habitude, sont utilisées pour les successions inversées NC-.

Toutefois, si cette reconstruction nous permet d'expliquer l'irrégularité apparente de certains verbes dans la formation de leur inaccompli, en soulignant la parenté qui existe entre ces transformations et celles qui se produisent sous l'influence du trait de nasalité, elle ne peut, à elle seule, expliquer pourquoi C+N, (et peut-être aussi N+C) donnent CC, et ce d'autant plus que :

- a) bon nombre de verbes qui pourtant présentent les mêmes consonnes à l'intervocalique, ne forment pas leur inaccompli de cette façon et se conforment à la règle générale de suffixation en -NV :
ex. : daga / dagana partir miri / mirini tisser tifi / tifini semer..;
- b) les mots qui présentent des consonnes redoublées à l'intervocalique n'appartiennent pas seulement à la catégorie verbale, et l'on relève même un nombre plus important de nominaux :
ex. : dakka tumulte, damme puce, dappe quartier, fette morpion, feqqa aisselle, kacce corde....

Par conséquent, il faut supposer qu'un autre facteur a joué

pour influencer la formation des consonnes redoublées, dans le cas où une nasale se trouvait juxtaposée à une consonne .

Ainsi, toutes ces données, à quelque registre qu'elles appartiennent, statistique, phonétique, morphophonologique, révèlent un lien entre VV, CC (ou CC) et N et semblent bien indiquer que CVV et CCV représentent des réalisations phonétiques de CVN et CNV (ou NCV). Mais si cette interprétation semble assez bien fondée, réduite à une simple affirmation elle demeure insuffisante car pour résoudre le problème qui est le nôtre - rendre compte du déséquilibre actuel du système - il nous faut surtout pouvoir déterminer pour quelles raisons et sous quelles influences, N, en position interne de mot, présente trois réalisations distinctes alors qu'en isolation, il n'a qu'une réalisation possible .

Dans le fonctionnement actuel, nous avons vu qu'aucun conditionnement ne peut être dégagé, aussi c'est en situant l'état présent de la langue dans une perspective dynamique qui prend en compte le sens dans lequel, selon toute vraisemblance, elle a évolué, que nous allons essayer d'expliquer les raisons de ce conditionnement.

IV - ANALYSE DYNAMIQUE DU SYSTEME

Notre hypothèse est qu'en effet, à un certain stade de l'évolution de la langue, VV et CC (et peut-être aussi CC) représentaient des réalisations phonétiques de N, conditionnées par le schème tonal et accentuel qui marquait les mots et qui devait être pertinent . Et ce serait justement la perte du système tonal, en tant que trait distinctif qui aurait entraîné un déplacement des critères oppositionnels - ces réalisations vocaliques et consonantiques de N, conditionnées, quand le système tonal fonctionnait, par la présence de tons spécifiques, se seraient substituées à eux, déséquilibrant ainsi le système et rendant les oppositions impossibles ou difficiles dans la mesure où, comme on va le voir, d'une part les mots de type CVCV n'ont pas réagi dans la même direction, et d'autre part, ces réalisations conservent encore le schème accentuel qui a déterminé leur création, alors que les autres mots l'ont perdu ou sont en train de le perdre .

Certes, tenter de reconstruire précisément un ancien système tonal, sur la seule base des traces qui subsistent, serait pour le moins hasardeux; mais dans l'optique qui est la nôtre - notre objectif se li-

mite à essayer d'expliquer le déséquilibre actuel -, en restant dans la synchronie et en nous contentant d'analyser les marques accentuelles et tonales qui subsistent, nous allons voir qu'il est possible de proposer une analyse qui semble bien confirmer cette hypothèse.

Pour ce faire, nous commencerons donc par répertorier les manifestations actuelles du schème accentuel marquant encore certains mots.

A - Survivances de l'ancien système tonal

Pour notre raisonnement nous utilisons toujours des formules disyllabiques car dans les trisyllabes, les réalisations accentuelles obéissent aux mêmes règles, la première ou la dernière syllabe, selon la position de CVV ou de CC, se réalisant toujours au même niveau que la suivante ou la précédente :

'CVVCV = CV'CVVCV = 'CVVCVCV et 'CVCCV = CV'CVCCV = 'CVCCVCV

Nous verrons seulement que cette assimilation peut seulement avoir une importance pour l'interprétation de CC, et nous y ferons référence à ce moment .

1 - Dans les mots de structures CVCV ou CVNCV :

On ne relève que des tendances, les différences, quand il y en a, portant plutôt sur la place de l'accent d'intensité que sur le registre de hauteur tonale.

a) CVCV : se caractérise généralement par un registre haut, toutefois, à l'intérieur de ce registre, on note des différences qui permettent de distinguer trois groupes certains, et un quatrième moins net :

- 1 - accent d'intensité de registre haut, portant sur la 1ère syllabe,
- 2 - accent d'intensité de registre haut, portant sur la 2ème syllabe,
- 3 - les deux syllabes sont prononcées sur le même registre et sans accent d'intensité; mais c'est dans ce groupe qu'il existe de légères différences, certains mots s'entendant nettement plus hauts que d'autres. Pour l'ensemble des mots de ce type, les oppositions portant sur une distinction accentuelle sont tout à fait exceptionnelles, mais elles existent, notamment entre les groupes 1 et 2 ; de plus, l'analyse du lexique révèle de nombreux doublets qui appartiennent souvent à la même catégorie grammaticale.

b) CVNCV : les manifestations tonales sont encore beaucoup moins nettes dans ce groupe, et les seules remarques que l'on puisse faire sont :

. jamais d'accent d'intensité sur la première syllabe dont le regis-

tre, selon les mots, peut être haut ou bas,

. en élocution lente et soignée, on peut noter une très faible accentuation de la deuxième syllabe avec un registre haut.

Par ailleurs, au contraire de CVCV, l'analyse du lexique révèle la quasi inexistence de doublets.

2 - Dans les mots de structures CVVCV ou CVCCV :

Les marques ton/accent sont, à l'inverse, tout à fait nettes et elles restent constantes :

a) CVVCV : est toujours accentué sur la 1ère syllabe, registre bas,

b) CVCCV : est toujours accentué sur la 1ème syllabe, registre haut, ce qui, d'ailleurs, renforce les différences structurelles, entre ces deux types d'une part, et entre eux et tous les autres mots d'autre part. Dans le lexique, les doublets n'existent pour ainsi dire pas dans ce type de mots.

Si nous récapitulons ces données en regroupant CVNCV, CVVCV et CVCCV pour les comparer à CVCV puisque notre hypothèse est que ces trois réalisations correspondent à CVNCV, nous obtenons (les formules soulignées correspondent aux réalisations nettes) :

<u>'CVCV</u>	<u>CV'CV</u>	CVCV	CVCV
<u>'CVCCV</u> - <u>CVNCV</u>	<u>'CVVCV</u>	CVNCV	

On remarquera que les manifestations tonales qui ont été conservées dans chacun de ces deux groupes ne portent pas sur les mêmes traits, CVCV a évolué en déplaçant l'accent d'intensité à l'intérieur du registre haut, tandis que CVNCV a opposé deux registres différents sur la même syllabe; et c'est, entre autres, cette différence de traitement qui rend les possibilités de rapprochements et de comparaisons d'autant plus difficiles à l'heure actuelle.

Mais, au-delà de ces différences que, d'ailleurs, nous allons devoir prendre en compte dans notre analyse, en s'appuyant sur la présence de cet ensemble de manifestations, il apparaît comme certain que le soninke devait être une langue à tons opposant deux registres, comme cela est le cas pour la plupart des langues manding³. De plus, ce qui est moins fréquent dans les langues de cette famille, ses distinctions tonales se trouvent combinées avec un accent d'intensité. Que ce dernier ait existé dès l'origine, ou qu'au contraire il soit apparu plus tard, pour préserver des distinctions nécessaires à la compréhension quand le système tonal

s'affaiblissait, il nous est impossible de le déterminer avec certitude. Quoiqu'il en soit, à un moment donné de son évolution, ce système a dû fonctionner en combinant tons et accent d'intensité et c'est sans doute à ce stade là que - N - a abouti à des réalisations distinctes dont nous relevons les manifestations actuellement.

B - Evolution du système tonal

En nous basant sur toutes les survivances que nous avons relevées et en regroupant les deux séries de réalisations, nous pouvons, à peu près certainement, postuler que l'ancien système tonal comportait au moins :

- sur la première syllabe, deux possibilités tonales :
un ton haut - 'CVCV et peut-être 'CVCCV - et un ton bas - 'CVVCV -
- sur la deuxième syllabe, une seule possibilité tonale :
un ton haut - CV'CV et les quelques réalisations de CVN'CV -
ce qui nous donnerait un système de départ fonctionnant sur une opposition haut / bas-haut :

CVCV / CVVCV et CVNCV / CVNCV

A partir de cette base, comment aurait évolué ce système pour aboutir aux manifestations qui subsistent actuellement ?

1 - Première hypothèse

Indépendamment de la structure syllabique des mots, ce serait l'affaiblissement des oppositions tonales qui aurait entraîné la création d'une opposition d'accent d'intensité.

a) Pour les mots de type CVCV : maintien du seul registre haut, les oppositions se trouvant reportées sur le critère accentuel :

CVCV → 'CVCV et CVVCV → CV'CV

Par la suite, le système continuant de s'affaiblir et l'accent d'intensité se perdant à son tour, la langue tend vers des réalisations sans plus aucune marque accentuelle.

Dans cette hypothèse, nous serions maintenant à ce stade intermédiaire où des schèmes accentuels nets sont maintenus sur les seuls mots qui constituent des paires minimales et pour le reste des CVCV, un registre qui s'est conservé haut avec de légères différences dans la hauteur, différences liées à la place des deux accents d'intensité qui sont en train

de perdre leur caractère pertinent.

b) Pour les mots de type CVNVCV : maintien des deux registres, le critère accentuel n'étant pas vraiment utilisé, les oppositions pouvant se faire sur la base des seules premières syllabes :

$\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} \longrightarrow \overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} [\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{VVCV}]$ et $\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} \longrightarrow \overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} [\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV}]$

On peut en effet supposer que quand ce système fonctionnait, le ton bas accentué provoquait un assourdissement du caractère nasal de - N -, donnant une réalisation vocalique longue, qui se trouvait renforcée puisqu'elle permettait de mieux distinguer entre les deux CVNVCV.

Par la suite, de même que pour les mots de type CVCV, l'affaiblissement de ce système aurait entraîné la disparition des marques accentuelles sur CVNVCV, d'autant plus superflues dans cette série, que l'opposition était transposée sur une différence phonématique (CVN/CVV).

En ce qui concerne la réalisation CVVCV, le comportement morpho-phonologique que nous avons décrit, confirme cette interprétation. Nous avons vu que les mots de type $\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{VnV}$ se transformaient en CVCVN après la chute de la syllabe finale; or cette transformation est toujours liée à une modification du schème accentuel :

$\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{VnV} + \text{CV} \dots \longrightarrow \overset{\text{C}}{\text{V}}\text{CVnV} + \overset{\text{C}}{\text{V}} \dots$

ce qui démontre bien que les syllabes ne portant pas un accent d'intensité de registre bas, conservent à - N - sa réalisation nasale.

Mais, en dehors de cette seule réalisation qui semble assez conforme au comportement que l'on observe, l'évolution proposée pour cette série de mots de type CVNVCV n'est pas vraiment satisfaisante car,

- d'une part elle aboutit à un schéma binaire qui ne correspond pas à ce que nous trouvons, puisque nous avons noté deux réalisations de CVNVCV,

- d'autre part, elle ne prend pas en compte les réalisations relevées sur les mots de structure CVCCV.

Or, dans ces types de mots :

1) pour ceux qui correspondent à la formation de l'inaccompli : ce n'est qu'en faisant intervenir l'influence d'un schème accentuel que l'on peut justifier d'un comportement différent pour des verbes structurellement et phonématiquement identiques. Mais cette série là se situe de toutes façons à part puisque ces mots correspondent en fait à une base de struc-

ture CVCV (forme de l'accompli). Donc, dans ce cas particulier, on peut envisager que c'est le schème accentuel de $\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}}$ qui a conditionné ce type de réalisation : le ton haut accentué de la deuxième syllabe étant le facteur qui aurait commandé, d'abord l'effacement de la voyelle finale de mot, devenue intermédiaire à cause de l'ajout du suffixe - nV - puis le renforcement de la consonne précédant - nV -, aboutissant ainsi à effacer la réalisation nasale au profit de la réalisation consonantique. Et c'est ce qui expliquerait le comportement différent que l'on observe, seuls les mots de type CVCV ayant un accent d'intensité haut sur la syllabe finale, subiraient ce type de modification, les autres, accentués sur la première syllabe ou non-accentués, conservant au suffixe - nV - sa réalisation.

2) Mais pour tous les autres mots, non verbaux, dans lesquels figurent aussi des consonnes redoublées, il faut aussi trouver une explication qui rende compte de cette présence, et ce, aussi bien pour les disyllabiques que pour les trisyllabiques de structures $\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{C}}\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}}$ ou $\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{C}}\overset{\text{C}}{\text{V}}$.

Aussi nous proposerons une autre interprétation qui, en utilisant les mêmes critères de conditionnement, permet d'expliquer toutes les réalisations redoublées, indépendamment de leurs origines distinctes.

2 - Deuxième hypothèse

La différence avec la première hypothèse que nous avons proposée est qu'ici, nous considérons que l'accent d'intensité marquait systématiquement toutes les syllabes, ce qui nous donnerait :

$\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}} \longrightarrow \overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}} \text{ et } \overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}}$ $\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} \longrightarrow \overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} \text{ et } \overset{\text{C}}{\text{V}}\text{N}'\overset{\text{C}}{\text{V}}$
 $\overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}} \longrightarrow \overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}} \text{ et } \overset{\text{C}}{\text{V}}\overset{\text{C}}{\text{V}}$ $\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} \longrightarrow \overset{\text{C}}{\text{V}}\text{NVCV} \text{ et } \overset{\text{C}}{\text{V}}\text{N}'\overset{\text{C}}{\text{V}}$

a) pour les mots de type CVCV, cette interprétation ne change pratiquement pas le raisonnement que nous avons fait tout à l'heure, dans la mesure où il est clair que dans cette série, seuls les registres hauts semblent avoir été conservés en combinaison avec l'accent d'intensité.

b) pour les mots de type CVNVCV, en revanche, elle nous permet de mieux justifier du comportement et des réalisations actuelles. En effet, on peut très bien imaginer que l'accent influençait la réalisation des mots de cette série comme suit :

- quand il portait sur la deuxième syllabe, il ne modifiait pas la réalisation de la première qui conservait au trait de nasalité ses caractéristiques propres. Ainsi, $\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{N}'\overset{\text{C}}{\text{V}}$ et $\overset{\text{C}}{\text{V}}\text{N}'\overset{\text{C}}{\text{V}}$ correspondraient à toutes les

réalisations CVNCV qui se sont conservées et dans lesquelles, comme nous l'avons noté, la première syllabe qui n'est jamais accentuée peut être réalisée, soit haute soit basse, tandis que la deuxième syllabe peut comporter une faible accentuation, toujours, de registre haut.

- quand l'accent portait sur la première syllabe, il commandait une modification de - N - :

. le ton bas provoquant un assourdissement, comme nous l'avons déjà expliqué : 'CVNCV → 'CVVCV ; ce conditionnement, on l'a vu, se trouve confirmé par le comportement morphophonologique des mots qui perdent leur syllabe finale en syntagme ;

. le ton haut, à l'inverse, provoquant un renforcement de la consonne interne, aboutissant à effacer - N - : 'CVNCV → 'CVCCV ; et dans ce cas, ce que nous avons décrit dans le système verbal peut assez bien se justifier, la règle étant : syllabe accentuée à ton haut, suivie, soit de N + C, soit de C + N, aboutissant au même résultat.

Ce raisonnement, à l'appui duquel, nous ne pouvons bien sûr pas fournir de preuves indiscutables, a toutefois l'avantage d'expliquer les raisons du déséquilibre actuel et d'éclairer certains comportements morphophonologiques qui paraissaient difficilement interprétables. Du temps où le système fonctionnait ainsi et quand le système tonal était pertinent 'CVNCV et 'CVCCV n'étaient que des réalisations de CVNCV dont le conditionnement était clair ; aussi en rétablissant CVNCV, on avait un système composé d'une série de voyelles simples, d'une série de consonnes simples, d'un trait de nasalité et d'un système tonal dans lequel les oppositions se faisaient facilement. Quand le caractère distinctif du système tonal a commencé à s'affaiblir, ces réalisations, sur lesquelles, désormais reposait tout le poids des distinctions, se sont en quelque sorte figées, acquérant de ce fait un statut phonématique, bien que leur pertinence ne puisse être démontrée dans la mesure où elles conservent encore les traits accentuels qui sont à l'origine de leur apparition.

C - Conclusion

Est-ce à dire qu'il faille, en synchronie et dans l'état actuel d'érosion du système tonal, rétablir CVNCV et accorder un statut phonologique au système tonal, pour pouvoir présenter un système équilibré ?

A notre avis, pour de multiples raisons, cela n'est pas souhaitable.

La première est que, bien qu'il soit effectivement possible de noter de tons, comme l'évolution s'est faite de façon parallèle mais différente selon qu'il s'agissait de CVCV ou de CVNCV, ce rétablissement ne ferait que déplacer le problème ; on chercherait vainement à opposer les différentes séries de type CVNCV aux séries de type CVCV puisque, d'un côté, les mots de type CVCV n'ont jamais d'accent d'intensité associé à un ton bas sur la première syllabe, et de l'autre, les mots de type CVNCV n'ont jamais d'accent nettement marqué sur la deuxième syllabe, il n'y aurait donc qu'une opposition possible entre 'CVCV et 'CVNCV ['CVCCV].

La seconde est que le caractère distinctif des oppositions tonales et accentuelles n'est maintenant utilisé que très exceptionnellement, les rétablir ne ferait qu'alourdir inutilement la transcription en notant des distinctions, redondantes dans la plupart des cas.

Enfin cette démarche se situerait à contre courant du sens évident de l'évolution. Comme nous avons essayé de le montrer en replaçant l'état présent dans une perspective dynamique, la langue a amorcé un processus aboutissant à la perte de deux traits distinctifs, le système tonal et le trait de nasalité, la disparition du premier ayant entraîné l'affaiblissement de l'autre. En effet, puisqu'il n'est plus possible de démontrer que [VVC] et [VCC] de même que VNC sont égales à V + N + C plus un schème accentuel distinct, ces trois réalisations ne sont plus opposables, ni entre elles, ni à VC, et de ce fait, le trait de nasalité, du moins en position interne, est en train de perdre son statut de trait indépendant qui ne pouvait se définir qu'en opposant des syllabes de type CV à des syllabes de type CV+N ; et ce trait de la langue est en train de se déplacer, dans le système vocalique - V / VV - et dans le système consonantique - C / CC / NC - . Mais la disparition, tant du système tonal, que du trait de nasalité (le maintien de ce dernier se trouvant renforcé par ses manifestations en isolation), n'est pas achevée et, dans les deux cas, des survivances subsistent qui, parce qu'elles conservent à CVV et CC leurs statuts de simples réalisations, contribuent à maintenir - N - comme un trait indépendant. Ainsi se trouve perpétué un déséquilibre qui ne pourrait se trouver résolu que si :

- toutes les marques accentuelles avaient disparu, ce qui permettrait de faire fonctionner les oppositions V / VV ,
- N + C donnait soit CC (interprétables comme des redoublées), soit NC (interprétables comme des prénasalisées), ce qui permettrait de faire

fonctionner les oppositions C / CC / NC .

Et nous nous trouvons justement dans cette phase de l'évolution où le processus qui s'est amorcé utilise déjà ces réalisations figées comme des phonèmes, alors que leur pertinence ne peut pas encore être démontrée. Mais dans ce cas, restaurer CVN et l'ancien système tonal ne correspondrait à aucune réalité et notre démarche n'avait pas pour but de rétablir cet ancien système qui déjà ne fonctionne plus réellement.

Si nous avons entrepris cette analyse c'est qu'il nous a paru intéressant, au-delà du simple désir de trouver une explication au déséquilibre que nous avons constaté, de montrer à travers l'exemple de cette langue, comment la perte d'un trait distinctif, parce qu'elle bloque le fonctionnement de certaines oppositions et fige certaines réalisations qui acquièrent un statut phonématique pour préserver des distinctions nécessaires, peut avoir pour conséquence d'entraîner, à long terme, la perte d'un autre trait distinctif; ici, on l'a vu, c'est l'affaiblissement, puis l'élimination d'un système tonal pertinent qui, compte tenu des modalités liées à cette évolution, est en train d'amener la disparition du trait de nasalité.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 - C.R.E.S. - Conçu et rédigé par S.PLATIEL *Enseignement du Soninke, Manuel de Lecture et d'Ecriture* ; CRES, Paris 1977

Pour plus de détail sur la phonologie et surtout toutes les modifications conditionnées par les amalgames, on peut se reporter aux chapitres IV et V de ce Manuel.

- 2 - Le vocabulaire utilisé pour cet article provient de mes propres documents et du *Lexique Soninke-Français* ; D.N.A.F.L.A., Mali 1979
- 3 - Dans une thèse sur la Phonologie et la Morphologie du Soninke, soutenue à Paris, en 1980, Mr DIAGANA qui décrit son parler, note des tons sur tous les mots ainsi que des accents.